

LES OPTICIENS MOBILES

**1^{er} réseau national d'opticiens
spécialisés pour intervenir sur les lieux de vie et de travail
des personnes actives comme des personnes fragiles (Grand Âge et handicap)
à domicile, en établissements médico-sociaux (Ehpad) ou de santé,
en résidences services seniors, en structures pour personnes handicapées et en entreprises.**

Les Opticiens Mobiles | En quelques mots

La raison d'être de la société **Les Opticiens Mobiles**® est d'agir pour que chacun vive pleinement le monde qui nous entoure, ce en répondant à un enjeu de santé majeur : faciliter l'accès à la santé visuelle, pour toutes et tous, avec bienveillance, quels que soient l'âge, le mode et le lieu de vie, et la capacité ou la volonté de se déplacer.

Pour ce faire, elle a créé en 2015 un nouveau métier, l'**Opticien Mobile coordinateur en santé visuelle** : un opticien spécialisé pour se déplacer sur rendez-vous directement sur les lieux de vie et de travail des personnes.

Présents dans l'ensemble des régions françaises, **les professionnels de santé** de proximité du réseau **Les Opticiens Mobiles** couvrent tous les besoins du porteur, quel que soit le trouble visuel : *lunettes correctrices, lunettes solaires, lunettes de protection et de sécurité, basse vision et accessoires.*

Orienté prioritairement auprès des populations fragiles (Grand Âge et handicap), pour lesquelles l'accès à la santé visuelle sur le lieu de vie est un besoin essentiel, le service **Les Opticiens Mobiles** permet tout à la fois d'**éviter le non-recours aux soins**, de **préserver leur autonomie** et d'**améliorer leur qualité et confort de vie**.

Les ambitions de l'entreprise :

1. Densifier sa présence sur toutes les régions françaises, de sorte à lutter contre les inégalités physiques, géographiques et économiques d'accès à la santé visuelle et ainsi **favoriser le bien voir et le mieux vivre de toutes et tous**. Un maillage d'hyper proximité qui passe par le **recrutement de 250 opticiens d'ici 2025**.
2. Maintenir son leadership en tant qu'acteur numéro 1 de la prise en charge de la santé visuelle en mobilité.
3. Être un acteur engagé dans la réforme de la filière en santé visuelle et **revaloriser le métier d'opticien en tant que professionnel de santé**.

Les Opticiens Mobiles | En quelques chiffres

L'entreprise :

- Lancement du service en **2015**
- **Société à mission - Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale labellisée ESUS**
- **+ 60 collaborateurs salariés** et plus de **100 Opticiens Mobiles** diplômés, formés et engagés dans le service en santé visuelle mobile
- Parité Femmes / Hommes
- **+ 250 nouveaux Opticiens Mobiles d'ici 2025**
- Service certifié « NF Services aux personnes à domicile » par l'AFNOR
- Membre fondateur de l'[association ROAD](#) (Regroupement des Opticiens A Domicile)

Ses clients :

- **+ 60 000 bénéficiaires** du service depuis la création de la société
- **+ 1 800 EHPAD** partenaires
- Taux de satisfaction clients : **96 %** en 2023
- Score NPS 2023 excellent : **82** (niveau de recommandation du service à un proche)

Sa stratégie de financement :

- Un premier tour de table en **SEED** en **2016**, à hauteur de **2,2 millions d'euros**, notamment auprès d'Evolem Start

- Une levée de fonds en **Série A** en **2019**, à hauteur de **3,2 millions d'euros**, réalisée auprès d'Investir&+, 123 Investment Managers, Amundi via FCP Amundi Finance et Solidarité et Evolem Start
- Une levée de fonds en **Série B** en **2021**, à hauteur de **7,5 millions d'euros**, auprès de ces mêmes investisseurs historiques.

Le marché de la santé visuelle | En quelques chiffres

Une demande grandissante

- En France, **75%** des plus de 20 ans et **97%** de la population âgée de +60 ans présentent un trouble de la vision¹
 - o 90 % des Français se disent préoccupés par leur vue dont 57% expriment une réelle inquiétude quant à leur santé visuelle²
 - o **35%** des adolescents et **7 adultes sur 10** portent des lunettes¹
 - o À partir de 50 ans, 96% de la population présentent des troubles visuels ou des problèmes oculaires³
 - o **40%** des personnes âgées de plus de 78 ans ne portent pas de lunettes adaptées à leur correction⁴
 - o Le port de lunettes non adaptées est estimé à près de **50%** chez les personnes examinées sur leur lieu de vie²
 - o et l'on compte **11 millions d'astigmates** et **9 millions de myopes**¹
- Dans le monde, on s'attend à dénombrer **800 000 enfants myopes** de plus en 2025, comparativement à 2018¹.

Une bonne vision favorise l'autonomie d'une personne, alors même que :

- **30%** de la population française sera âgée de plus de 60 ans d'ici 2030⁵
- D'ici à 2050, la France comptera **5 millions de personnes âgées de plus de 85 ans**, dont près de la moitié sera en perte d'autonomie⁶
- **4,3 millions de personnes** âgées de 20 à 59 ans vivant à domicile présentent une ou des limitations fonctionnelles⁷
- **85%** des français souhaitent vieillir à domicile⁸
- Environ **8,8 %** des individus de plus de 75 ans vivent en institution⁵
- On compte **11 millions d'aidants familiaux**⁹, dont **4 millions** apportent une aide régulière à un proche de 60 ans ou plus vivant à domicile
- **20 millions de Français** auront plus de 60 ans en 2027. **3 millions** d'entre eux seront alors en perte d'autonomie, soit **+20%** en 10 ans⁴
- Une bonne vue réduirait de 63% le risque de développer une démence¹⁰
- Le coût des chutes des personnes âgées est estimé à **2 milliards d'euros**¹¹
- Chaque année, 2 millions de chutes de personnes âgées de plus de 65 ans sont responsables de 10 000 décès et de plus de 130 000 hospitalisations. L'altération de la vision est un des cinq facteurs « causeurs » de chute¹²
- **30 milliards d'euros** sont perdus chaque année, en coûts cachés et en perte de productivité à cause d'un mauvais accès aux soins visuels¹³.

Une offre insuffisante et inégale selon les territoires

- Le secteur compte **40 755 opticiens**, **5 724 orthoptistes**, et **5 794 ophtalmologistes**¹⁴
- **64% des départements sont classés comme "déserts ophtalmologiques"**¹⁵
- Le délai moyen d'obtention d'un rendez-vous chez un ophtalmologiste est de **80 jours** (*29 jours dans l'unité urbaine de Paris, 71 jours dans les communes hors influence des pôles urbains, 76 jours dans les communes des grands pôles ruraux, 97 jours dans les communes des petits et moyens pôles*)¹¹ et il ne se déplace jamais sur les lieux de vie.
- À la question des délais de rendez-vous trop longs s'ajoutent des refus de rendez-vous fréquents qui concernent principalement les nouveaux patients et les enfants.
- On va observer un départ massif des ophtalmologistes en retraite entre 2020 et 2030 (moyenne d'âge de 54 ans). On comptera autant d'ophtalmologistes en 2040 qu'en 2020, alors même que la population française passera de 67 à 74 millions¹.

¹ Rapport de l'IGAS, Janvier 2020

² Étude Ipsos pour le SNOF, février 2022

³ DREES, Etudes et résultats, 2014

⁴ Étude de l'Inserm, de l'Université de Bordeaux et de la Sorbonne, 2018

⁵ INSEE

⁶ Insee Première N° 1767 paru le 25/07/2019

⁷ CNSA, chiffres clés de l'aide à l'autonomie, 2020

⁸ Enquête IFOP et Fédération du service aux particuliers, 2019

⁹ Baromètre 2017, Fondation April et BVA

¹⁰ Etude rétrospective Rogers, & Langa, 2010. Untreated poor vision: A contributing factor for late-life dementia. American Journal of Epidemiology,

¹¹ Étude du Pr Dantoine, professeur de médecine interne gériatrie et biologie du vieillissement à la Faculté de Limoges, enseignant-chercheur, chef de service de médecine gériatrique au CHU de Limoges, 2016

¹² Dossier de presse du plan antichute du gouvernement annoncé le 21 février 2022 au CHU et Gérontopôle de Toulouse

¹³ Institut Sapiens pour ROAD, janvier 2023

¹⁴ DREES

¹⁵ ASIP-Santé RPPS, traitements Drees - données au 1er janvier 2022

- 3 médecins généralistes sur 4 ont des difficultés à trouver des spécialistes pour assurer la prise en charge de leurs patients¹¹, d'autant plus lorsque ces derniers n'ont pas la possibilité de se déplacer au sein d'un cabinet médical.
- Les délais d'attente sont devenus la première cause de renoncement aux soins¹⁶. Concernant les publics fragiles, l'accès aux soins sur les lieux de vie est un besoin essentiel.

Les Opticiens Mobiles | Fonctionnement

1. **Facile** - Prise de rendez-vous par téléphone via le numéro national 04 82 90 49 82 ou en quelques clics sur le site www.lesopticiensmobiles.com
2. **Efficace** - Déplacement de l'Opticien Mobile sur le lieu choisi par le client avec l'ensemble du matériel professionnel et un large choix de montures
3. **Professionnel** - Vérification et contrôle systématique des acuités visuelles sur la base de l'ordonnance et adaptation en cas d'évolution de la vue¹⁷
4. **Attentionné** - Conseils personnalisés sur le choix de l'équipement en parfaite adéquation avec les besoins, l'environnement et l'activité du client.
5. **Local** - Après validation du devis, la paire de lunettes est confectionnée en France dans l'atelier Les Opticiens Mobiles : taillage des verres et montage de l'équipement.
6. **Pratique** - Livraison des lunettes sur le lieu au choix du client par l'Opticien Mobile, qui assure l'ajustage et valide la conformité de l'équipement.

Parce que la vue est sans doute le plus important de nos sens pour apprendre, s'épanouir, se déplacer et rester autonome ; parce que la proximité, le lien social et la confiance constituent des valeurs essentielles, **Les Opticiens Mobiles** a développé le **Service en Santé Visuelle Mobile** et le métier singulier de **coordinateur en santé visuelle**.

À savoir, l'engagement d'une relation de proximité, à l'écoute des bénéficiaires en prenant en compte leur histoire et leur environnement et en coordination avec les personnes directement concernées.



© Christophe Pouget

« L'optique à domicile prend plus que jamais tout son sens. Les enjeux sont connus depuis longtemps : une population vieillissante en recherche de solutions, de plus en plus dépendante, et confrontée à de grandes inégalités économiques, géographiques et physiques dans l'accès aux soins visuels.

Nous souhaitons renforcer notre maillage et poursuivre le développement de notre service au plus près des territoires, mais nous attendons également des réformes gouvernementales pour accélérer, faciliter et accompagner le déploiement de nos actions, créatrices d'emplois utiles de surcroît.

Nous œuvrons pour une meilleure reconnaissance de la prise en charge de notre service, engagé en faveur de la disparition des déserts médicaux et du phénomène de non-recours aux soins optiques, mais aussi pour une extension des champs de compétences des opticiens en mobilité comme « auxiliaire médical » des ophtalmologistes par la délégation de tâches et la téléexpertise. ».

Matthieu Gerber, Fondateur et Président Les Opticiens Mobiles

Site web : lesopticiensmobiles.com

LinkedIn : [Les Opticiens Mobiles](https://www.linkedin.com/company/les-opticiens-mobiles)

Contact presse

Lydie MALLON

lmallon@lesopticiensmobiles.com - 06 43 45 21 28

¹⁶ Étude IFOP/JALMA, 2017

¹⁷ Dans le respect du décret n° 2016-1381 du 12 octobre 2016 relatif aux conditions de délivrance de verres correcteurs ou de lentilles de contact oculaire correctrices et aux règles d'exercice de la profession d'opticien-lunetier